

Conseil Municipal
18/11/2024



Le débat d'orientations budgétaires (DOB) 2025



Olivet
Proche de vous

Débat d'orientation budgétaire 2025 – Budget principal et budget annexe du camping

Eléments de contexte

Contexte macro-économique dans le PLF 2025

Le projet de loi de finances pour 2025 est construit sur les hypothèses macro-économiques suivantes :

- Une stabilisation de la croissance du PIB à 1,4 % contre 1,1 % en 2024 ;
- Un ralentissement de l'inflation à 1,8 % ;
- Une légère remontée du chômage à 7,8 % contre 7,4 % aujourd'hui.

Les principales dispositions du PLF 2025

En raison du rejet du PLF pour 2025 en première lecture à l'Assemblée nationale, il est encore difficile de connaître avec certitude son contenu définitif. Dans la version initialement présentée par le Gouvernement en octobre dernier, on peut retenir principalement de limiter le déficit public pour 2025 à 5 % du PIB (contre 4,4 % en 2024) en :

- **baissant la dépense publique d'environ 40 Md€** ; sont concernés les crédits affectés à la planification écologique (- 500 M€ pour le soutien à l'achat de véhicule propre , - 1,5Md € pour le fonds vert) ;
- **augmentant les recettes fiscales par la création d'un impôt exceptionnel** sur les plus fortunés et les grandes entreprises.

PLF 2025 – Mesures relatives aux collectivités territoriales

Le Gouvernement souhaite associer les collectivités territoriales à l'effort de redressement des finances publiques pour un montant estimé de 5 Md€.

Ces efforts se traduisent par :

- le gel des concours financiers de l'Etat (dotations) à 53,5 Md€ ;
- la TVA et son fonds de compensation ;
- la création d'un ***fonds de précaution***.

Par ailleurs, le Projet de loi crée des charges nouvelles pour les collectivités :

- augmentation des cotisations.

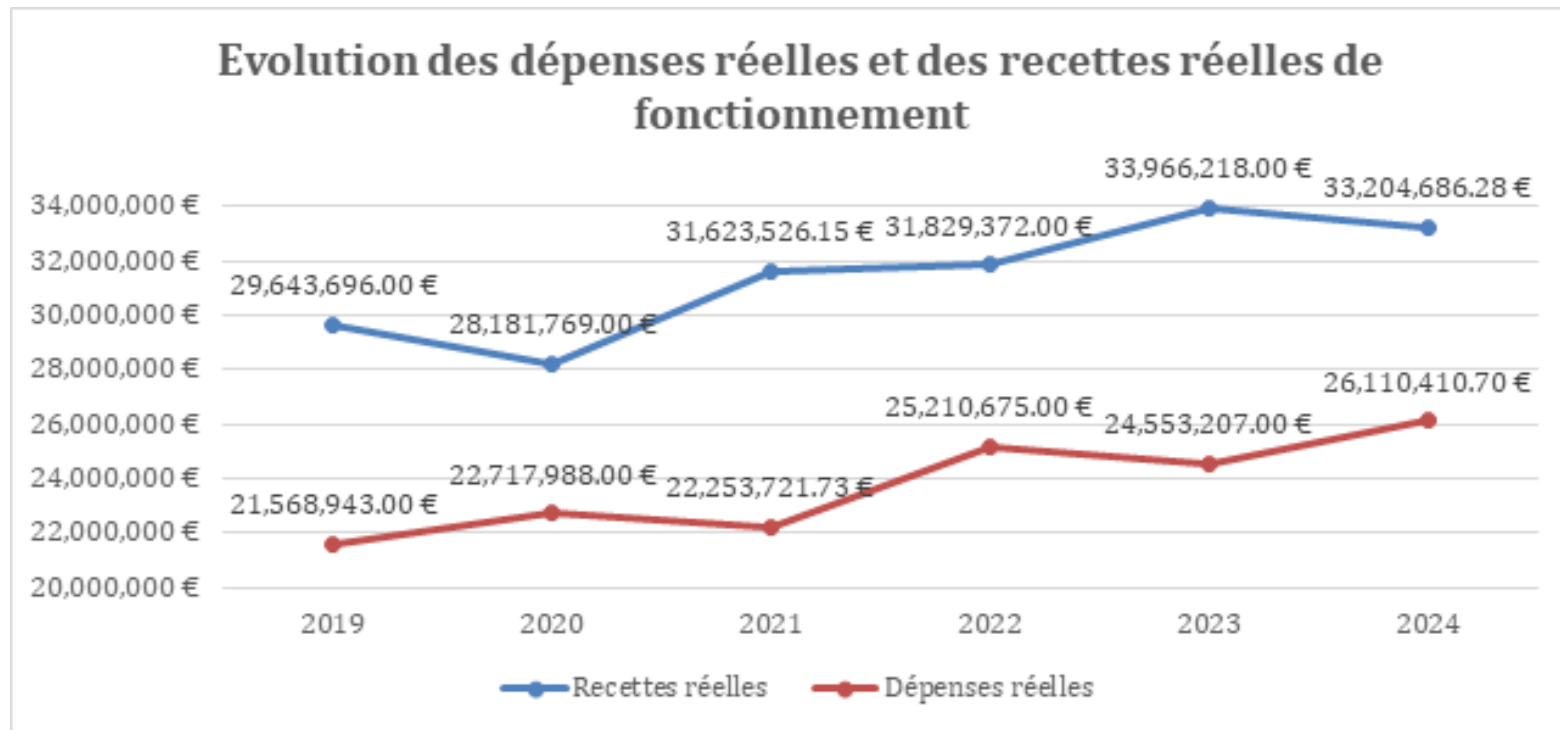
Ses mesures devraient se traduire à Olivet par :

- au mieux, par un gel du montant de la DGF à 1,570 M€ ;
- à un gel des **des transferts de TVA** qui compensaient la suppression de la TH à 100 k€ ;
- une **baisse des recettes du FCTVA de 50 000 € en section d'investissement et de 35 000 € en section de fonctionnement (35 k€) ;**
- une **augmentation des cotisations CNRACL (+238 k€) ;**

Par ailleurs, l'effort demandé à l'ensemble des collectivités territoriales et aux services déconcentrés de l'Etat devrait se traduire par une diminution de leur subvention à nos projets.

La situation des finances d'Olivet en 2024

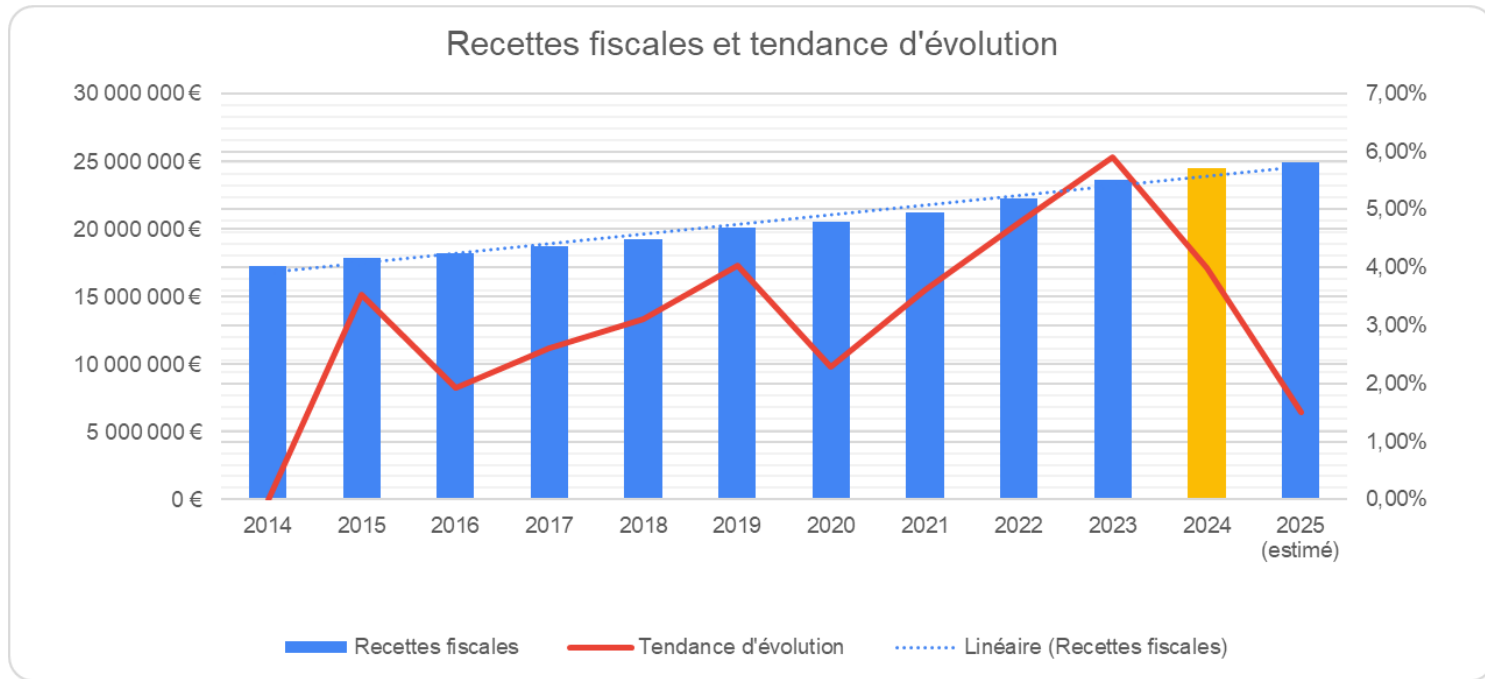
Une épargne brute toujours satisfaisante :



Source : Ville d'Olivet

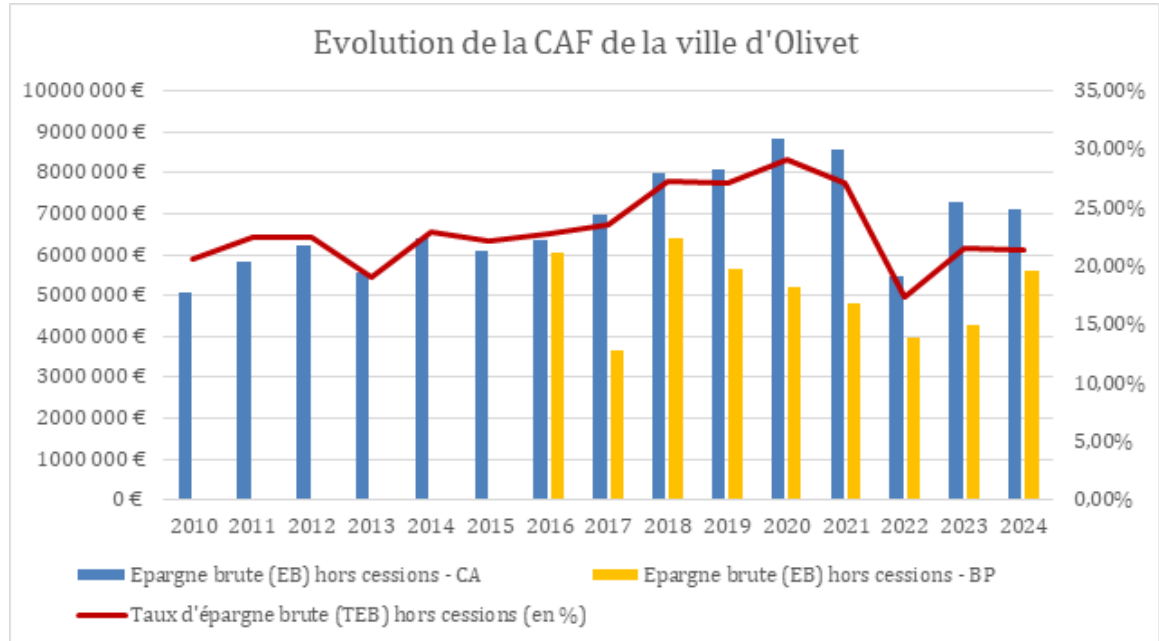
Les recettes de fonctionnement

- Des recettes fiscales qui évoluent chaque année au rythme de l'inflation.



Une CAF toujours robuste et stable malgré la conjoncture

- Un **autofinancement** (projection CA 2024) d'environ : 7,1 M € de CAF ;
- Une **épargne nette** (projection CA 2024) d'environ : 5,9 M€ ;



Source : Ville d'Olivet

Orientations budgétaires 2025 - Enjeux

Orientations budgétaires 2025 - enjeux

- maintien d'une **qualité de service** élevée en lien avec la croissance démographique de la Commune ;
- **poursuite de la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement** pour maintenir les marges de manœuvres en matière d'investissements ;
- **maintien des taux de la fiscalité locale** ;
- **poursuite de la mise en œuvre des projets de la ville** dans un contexte nécessitant **d'accélérer la transition énergétique**.

Orientations budgétaires 2025 - Fonctionnement

Orientations budgétaires 2025 – recette de fonctionnement

Les principales hypothèses retenues pour construire la partie recettes du projet de budget sont les suivantes :

- Le maintien des taux d'imposition ;
- Une augmentation des bases fiscales limitée à + 1,5 % en lien avec le ralentissement de l'inflation ;
- L'application des tarifs votés en décembre 2023 et juin 2024 ;
- Un montant des dotations de l'Etat (DGF et DNP) estimé à 1,48 M€ ;
- Un montant stable par rapport à 2024 des droits de mutations à titre onéreux (DMTO).

Les dépenses de fonctionnement

Les principales hypothèses retenues pour construire la partie dépenses.

En augmentation :

- l'achat des denrées alimentaires : + 60 k€ ;
- les dépenses RH, liées, entre autres, aux mesures gouvernementales : + 929 k€ ;
- l'entretien des espaces verts et de la voie publique : + 74 k€ ;
- la maintenance des bâtiments : + 54 k€.

En baisse :

- les coûts de l'énergie : - 390 k€ ;
- les pénalités au sens de l'article 5 de la loi SRU : -350 k ;
- la baisse des contrats d'assurances : - 33 k€.

Focus sur la masse salariale

Focus sur la masse salariale

Au 31 décembre 2023, 416 agents (titulaires, stagiaires, contractuels) étaient employés par la Commune.

Les dépenses globales de personnel pour 2025 sont estimées à 17,3 M€ (contre 16,4 M€ en 2024). Les principaux facteurs d'évolution sont les suivants :

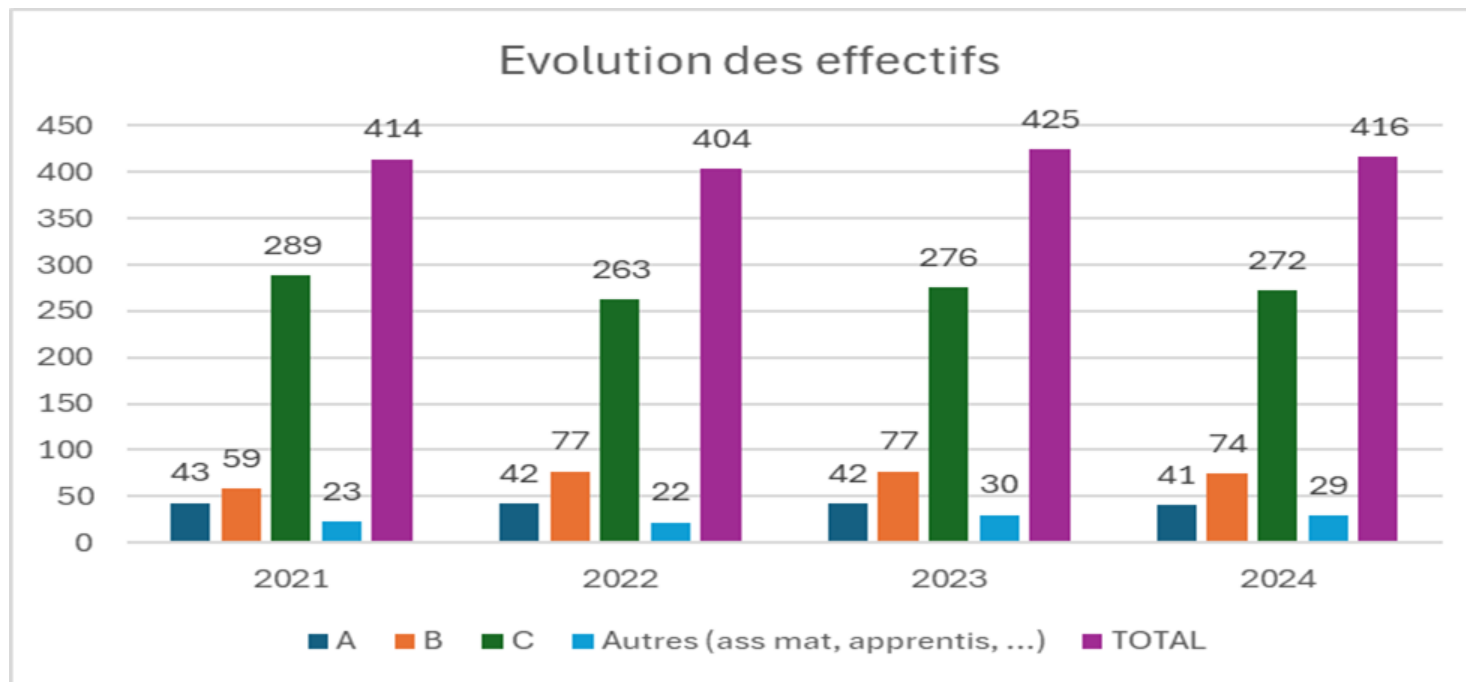
Facteurs nationaux :

- la prise en compte du GVT (glissement vieillesse technicité) ;
- l'augmentation en lien avec l'inflation de la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) ;
- l'augmentation du SMIC en janvier et novembre 2024 ;
- l'impact de l'augmentation de la CNRACL.

Choix olivetains :

- le recrutement de saisonniers aux EVO ;
- la création d'un poste à la suite de la reprise en régie de l'entretien des cours et des gouttières ;
- l'augmentation de la fréquentation du périscolaire (+ 3%) ;
- l'augmentation du nombre des bénéficiaires de la prime de fin d'année ;
- la mutualisation du personnel DSI (changement d'affectation comptable).

Données arrêtées au 31 décembre de chaque année



Orientations budgétaires 2025 - Investissement

Orientations budgétaires 2025 – dépenses d'investissement

Un PPI décliné en 12 enveloppes thématiques correspondant aux politiques publiques auxquelles il convient d'ajouter l'attribution de compensation pour la voirie métropolitaine.

Le montant des dépenses d'équipement (hors reports) est estimé à 5,6 M€.

Orientations budgétaires 2025 – dépenses d'investissement

Les principales opérations sont les suivantes :

- Ecole à la Vanoise : **0,5 M€ ;**
- Gymnase du Beauvoir : **0,5 M€ ;**
- Site mairie : **0,6 M€ ;**
- Zac du Clos du bourg : **1 M€ ;**
- Attribution de compensation voirie : **1,056 M€**. Les principales opérations pour 2025 sont : l'avenue de Verdun, les rues de Coq, Navrin et Belle Croix.
- Réserves foncières : **293 k€**.

Orientations budgétaires 2025 - recettes d'investissement

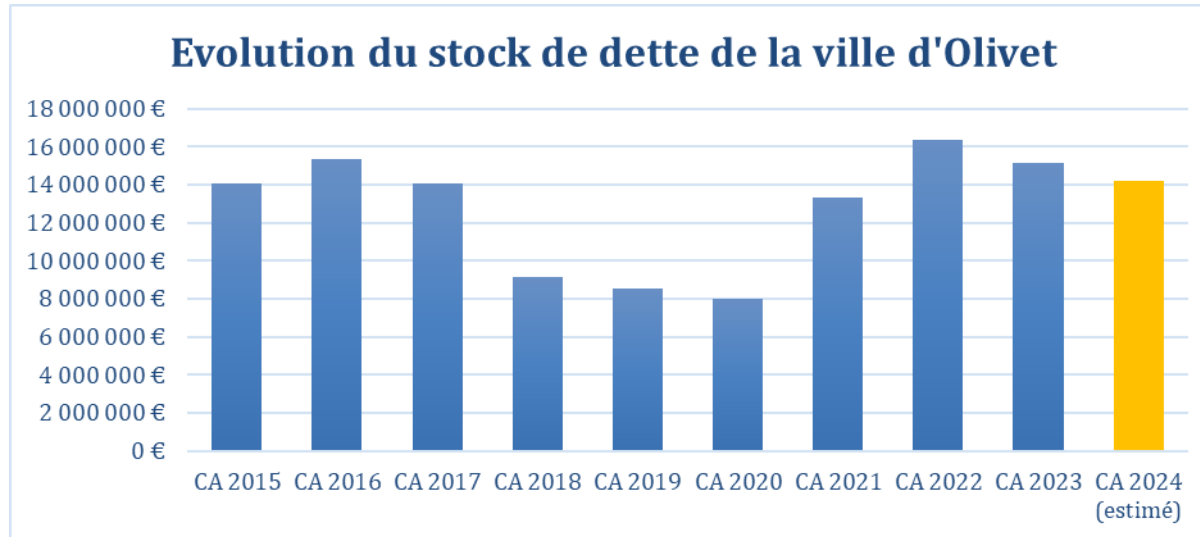
Le financement de l'enveloppe d'investissements 2025 s'établit comme suit :

- **fonds de roulement** alimenté par les 10 M€ d'emprunts déjà souscrits et l'épargne nette ;
- **FCTVA** : 1 M€ ;
- **subventions d'investissement** : 600 k€.

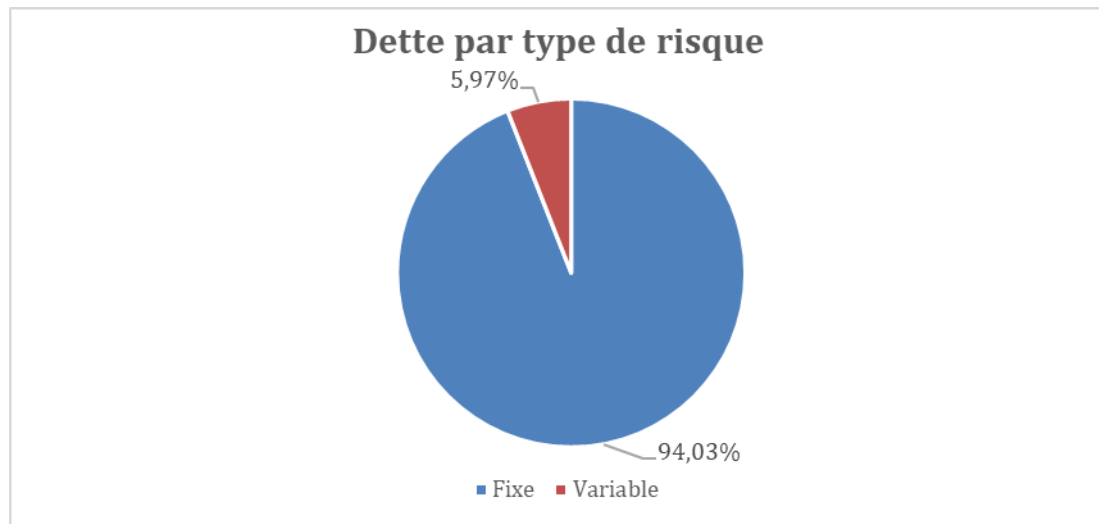
Les principales opérations s'inscrivent dans des autorisations de programmes et crédits de paiements (AP/CP). Les autres investissements font l'objet d'inscriptions annuelles.

L'année 2025 est une année de transition sur la finalisation des projets du mandat en cours et le lancement des études pour la mise en place de futurs projets.

•Orientations budgétaires 2025 – maîtrise de la dette



•Orientations budgétaires 2025 – composition de la dette



• Ratios cibles de fin de mandat

La mise en œuvre du programme municipal est en adéquation avec la trajectoire budgétaire fixée en début de mandat

	Cible	Projection MAJ	Ecart
Epargne nette	5 500 000,00 €	6 235 163,00 €	735 163,00 €
CRD	10 000 000,00 €	11 410 907,00 €	1 410 907,00 €
Ratio de désendettement	<5 ans	1,53 ans	3,47 ans
Encours de dette/RRF	<50 %	33,80%	16,20%
Fonds de Roulement (FDR)	6 000 000,00 €	10 816 988,00 €	4 816 988,00 €

Budget annexe du Camping

● Budget annexe du camping

Recettes

Années	Réalisations
2017	16 554,10 €
2018	18 535,00 €
2019	23 829,34 €
2020	21 490,88 €
2021	21 917,68 €
2022	39 753,15 €
2023	91 497,01 €
Prévision 2024	60 000,00 €
Prévision 2025	48 450,00 €

Dépenses

Années	Réalisations
2017	19 144, 20 €
2018	1 259,05 €
2019	1 479,00 €
2020	1 876,00 €
2021	1 773,00 €
2022	1 413,68 €
2023	4 742,50 €
Prévision 2024	6 650,00 €
Prévision 2025	7 500,00 €

L'emprunt lié au Camping :

Cet emprunt de 2010 est à taux variable adossé à un taux annuel monétaire (TAM) (post fixé + (0.57)). C'est un emprunt multi-index qui a permis, de bénéficier de remboursement d'intérêts bas dans un contexte de taux de marché favorables (soit jusqu'en 2022). Les évolutions conjoncturelles impactent directement cet emprunt qui voit son taux augmenter de manière significative, passant de 0,3 % en 2022 à 3,5 % en 2023.

Cette évolution explique les prévisions haussières des dépenses réelles d'exploitation.